



# Demoiselles catholiques et misses protestantes: deux modèles éducatifs antagonistes au XIXe siècle

Gabrielle Houbre

► **To cite this version:**

Gabrielle Houbre. Demoiselles catholiques et misses protestantes: deux modèles éducatifs antagonistes au XIXe siècle. Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, 2000, pp.49-68. <<http://www.shpf.fr/bulletin/article.php?ref=103>>. <hal-01353778>

**HAL Id: hal-01353778**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01353778>**

Submitted on 16 Aug 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Bulletin*  
*de la Société de l'Histoire*  
*du Protestantisme Français*

Tome 146

2000



Au siège de la Société  
54, rue des Saints-Pères 75007 Paris

# Demoiselles catholiques et *misses* protestantes : deux modèles éducatifs antagonistes au XIX<sup>e</sup> siècle

par Gabrielle HOUBRE  
*Maîtresse de conférences en histoire  
à l'université Paris VII-Denis Diderot*

L'éducation des jeunes filles issues de la bourgeoisie et de l'aristocratie connaît, dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle, une constante remise en question. Héritière, à bien des égards, de la Contre-Réforme et de la Contre-Révolution, elle se déroule, à partir de la Restauration, sous la tutelle étroite de la famille – au sein de laquelle prime la direction maternelle – et de l'Église. L'État monarchique, quant à lui, a tôt préféré concentrer ses efforts sur la scolarisation des garçons. Tout entière dévouée au culte matrimonial, elle est dispensée en fonction d'impératifs sociaux et culturels précis : le code civil assujettit la jeune fille à l'autorité paternelle puis maritale, la société lui commande de procréer et d'éduquer ses enfants. Dans cette perspective, la conception de la formation adaptée aux demoiselles accorde la priorité absolue à des préceptes et comportements moraux – sinon spirituels – qui se soucient avant tout de virginité, d'« innocence » et d'obéissance. Elle est peu exigeante quant à la qualité de l'instruction concédée aux demoiselles, jugée secondaire en regard d'une préparation pratique aux devoirs de maîtresse de maison et aux règles du savoir-vivre et, en tout état de cause, elle ne favorise guère l'épanouissement intime des personnalités. Aussi fait-elle l'objet de critiques plus ou moins sévères et ponctuelles dès la Restauration et la monarchie de Juillet<sup>1</sup>. Mais c'est durant le Second Empire que la remise en question du modèle éducatif

---

1. Pour la première partie du siècle, j'ai donné un premier développement dans « Les influences religieuses sur l'éducation sentimentale des jeunes filles dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (France et pays anglo-saxons ou germaniques) », *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne. Mélanges offerts à Robert Sauzet*, Tours, Université François Rabelais, 1995, pp. 341-354.

d'obédience catholique, en vigueur en France mais aussi en Italie ou en Espagne<sup>2</sup>, se banalise et que s'impose la comparaison avec le modèle éducatif anglais puis américain, puisant cette fois ses racines dans la culture protestante. Les questions touchant aux types de formation intellectuelle, morale et pratique convenables pour une jeune fille, au degré et au mode de participation directe auxquels cette dernière peut prétendre dans son propre processus éducatif mais aussi à la définition de son comportement à l'égard de l'autre sexe, alimentent des débats que prolonge encore la promulgation des lois républicaines en faveur de l'enseignement secondaire public des filles au début des années 1880. Partenaires par essence transgressifs du jeu des mutations sociales, les écrivains s'immiscent aussi, à leur façon, dans la discussion.

### *Tutelle contre self government*

En France, l'éducation des filles se déroule, durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'autorité incontestée de la mère et de l'Église, que ce soit au sein des familles ou par le truchement des congrégations religieuses qui encadrent couvents ou pensionnats<sup>3</sup>. Certes les Républicains parvenus au pouvoir instaurent une instruction primaire et secondaire publique pour les filles (lois Ferry et Camille Sée des années 1880), mais pour autant l'influence du clergé au sein des familles demeure souvent vivace. Tôt, les jeunes filles apprennent de leur mère et de leur confesseur ce qui est bien, ce qui est mal, et comment se plier sans éclat aux règles de la civilité. Cette pédagogie est relayée par la lecture d'une littérature édifiante prolix dont les exemplaires *Conseils à ma fille* de Jean-Nicolas Bouilly, sont réédités une vingtaine de fois entre 1812 et 1878. Derrière la fiction de fades historiettes, ils se présentent comme l'archétype du manuel éducatif moralisant, dûment moqué en cela par l'impertinent Jules-Joseph Bourdet dans une lithographie de 1837<sup>4</sup>. Immanquablement flanquées d'un chaperon lors de toute

2. Voir Michela DE GIORGIO, « La bonne catholique », *Histoire des femmes en Occident*, t. 4 : *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, dir. Geneviève Fraisse et Michelle Perrot, Paris, Plon, 1991, p. 169-197.

3. Françoise MAYEUR, *L'Éducation des filles en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1979, 207 p.

4. Voir Francis MARCOUIN, « Une éducation contre le monde : les bibliothèques de la jeunesse catholique », *L'Éducation des filles au temps de George Sand*, dir. Michèle Hecquet, Arras, Artois Presses Université, p. 121-129.

sortie, les demoiselles n'ont guère l'occasion de développer leur esprit d'initiative et se contentent ordinairement de paraître telles que la société le leur demande.

Dès 1824, la comtesse Claire de Rémusat, dans un ouvrage singulièrement novateur intitulé *Essai sur l'éducation des femmes*, mesure l'étroitesse du système éducatif français qui aboutit à une uniformisation de la jeune fille : « Nos filles se ressemblent à peu près toutes. Élevées dans les mêmes formes, condamnées à la même nullité, on exige de leur jeunesse qu'elles ne laissent apercevoir que les qualités absolument nécessaires à cet éloge banal qu'on fait facilement d'une jeune personne qu'il faut établir »<sup>5</sup>. À une époque où les ultras assument le pouvoir et font ostensiblement le lit d'un moralisme catholique étriqué, l'ouvrage de Claire de Rémusat plaide pour une éducation du jugement des demoiselles en faisant valoir que « le régulateur de la liberté c'est la conscience ». Ce faisant, il approche, sans la rejoindre pleinement toutefois, la pédagogie protestante du libre arbitre qui veut que la jeune fille apprenne de son propre chef à discerner ce qui est condamnable de ce qui ne l'est pas. On pense ici au célèbre traité de Mme Necker de Saussure, *L'Éducation progressive*, publié en 1828 puis réédité plusieurs fois jusque sous la III<sup>e</sup> République. Elle y insiste sur la nécessité, pour la fille comme pour le garçon, de s'impliquer activement dans la conduite de son éducation, tandis que l'autorité parentale doit progressivement s'effacer<sup>6</sup>. Sans doute influencée par l'ouvrage de la pédagogue suisse, Nathalie de Lajolais consacre un chapitre entier de son *Éducation pratique des femmes* (1841) aux différentes façons d'« amener l'élève à exercer son libre arbitre » et demande une « éducation » du sexe comparable à celle dont bénéficient les *misses*<sup>7</sup>, mais elle reste assez isolée durant la monarchie de Juillet. Il est vrai que le principe de l'interrogation solitaire de l'individu – dont l'unique interlocuteur est Dieu –, n'est guère compatible avec le dialogue entre la demoiselle et son confesseur, dont on sait qu'il relayait souvent les intérêts parentaux et sociaux : « Quels abus de tous les meilleurs sentiments et des choses les plus saintes, de la piété filiale, de la volonté divine, qu'on faisait intervenir par la voix du confesseur, pour amener aux lèvres d'une enfant, qui ne sait rien d'elle-même ni de la vie, un oui dérisoire », dénoncera Marie d'Agoult

5. Claire de RÉMUSAT, *Essai sur l'éducation des femmes*, Paris, Ladvoat, 1824, p. 117.

6. Adrienne-Albertine NECKER de SAUSSURE, *L'Éducation progressive, ou étude du cours de la vie*, Paris, Sautet, 1828, t. 1, p. 13.

7. Paris, Didier, 1841, chap. IX, p. 73.

dans ses *Souvenirs*, en se rappelant avec quelle insistance l'abbé Galard lui susurrerait, chaque fois qu'elle allait jeune fille à confesse, qu'il espérait la bénir à l'autel avant peu<sup>8</sup>.

Le précepte du *self government* inculqué aux jeunes Anglo-saxonnes fascine pourtant les observateurs français, quand bien même il ne les convainc pas toujours suffisamment pour qu'ils envisagent de le cultiver chez leurs filles. Tocqueville (*De la démocratie en Amérique*, 1835 et 1840) le considère comme un des éléments de la supériorité des Américaines, Alfred Almbert pense qu'il contribue à les rendre « invulnérables » : « Les préceptes reçus dès le berceau inculquent à l'esprit une rigidité qui devient la sauvegarde et la protection de toute la vie. Une jeune fille apprend qu'elle doit veiller sur elle-même, qu'il est des limites qu'elle ne doit pas franchir ; elle sait que si elle cesse de se garder elle-même un seul moment, elle perdra son prestige » (*Flânerie parisienne aux États-Unis*, 1856<sup>9</sup>). Les féministes ne pouvaient manquer de saluer la tradition anglo-saxonne qui responsabilise très tôt les filles. En 1871, à son retour des États-Unis, Olympe Odouard notait ainsi : « Je trouve, dans le sentiment qui porte les Anglais et les Américains, comme aussi les Allemands, à confier à la jeune fille elle-même son honneur à garder, quelque chose de digne et d'élevé ; c'est la marque du plus grand respect qu'on puisse accorder à la femme »<sup>10</sup>. Ce n'est pas tant la responsabilisation des filles qui effarouche les pédagogues français : beaucoup, à l'instar de la comtesse Dash, sont prêts à reconnaître qu'il y a du bon dans le modèle anglo-saxon<sup>11</sup>. Mais le *self government*, quand il est associé à l'éducation des filles, est globalement rejeté pour deux raisons principales. D'abord parce qu'il signifie pour les catholiques français la démission de l'autorité parentale. Habilités par le code civil napoléonien à l'exercer de façon pleine et entière, ils se montrent en effet déconcertés voire heurtés par la relative autonomie des *misses*, américaines surtout, par rapport à leurs parents : « La famille américaine, tout en étant constituée comme la nôtre, n'en répudie pas moins nos usages de domination du père et de la mère (...). Ainsi la jeune fille ne consulte que ses goûts et ses caprices pour

8. Marie d'AGOULT, *Mémoires, souvenirs et journaux*, Paris, Mercure de France, 1990, t. 1, p. 175 et 197.

9. Paris, Librairie théâtrale, 1856, p. 82.

10. Olympe ODOUARD, *North-America. À travers l'Amérique*, Paris, Dentu, 1871, p. 347.

11. Comment on fait son chemin dans le monde. *Code du savoir-vivre*, Paris, Lévy, 1868, p. 177 et suiv.

une foule de choses qui sont chez nous au contrôle des parents. Elle sort, elle va, vient, se lie, reçoit ou rend visite à qui bon lui semble, sans avoir à s'inquiéter de ce que dira sa mère », déplore ainsi, en 1861, Céline d'Ornans dans son étude comparative sur les jeunes filles<sup>12</sup>. Cette moindre influence maternelle est particulièrement regrettée dans un siècle qui porte à son paroxysme le culte de la mère-éducatrice ; encore en 1893, Charles de Varigny notait : « c'est là [que l'Américaine] choque le plus nos idées reçues, elle est sa "propre maman", en ce sens que c'est à elle à se garder, à veiller sur elle-même, à agir avec discernement »<sup>13</sup>. La seconde raison qui pousse ensuite les catholiques français à se garder du *self government* est que celui-ci signifie le deuil de l'innocence de la jeune fille. Or l'acquisition du sentiment et de l'attitude de l'innocence, qui se modèlent à partir de l'« ignorance des plaisirs de l'amour » comme l'atteste par exemple le *Dictionnaire des sciences médicales*<sup>14</sup>, est la pierre angulaire du processus éducatif auquel sont astreintes leurs filles.

#### Virginité et séduction

Un des usages sociaux les mieux établis alors est, en effet, celui qui confine la fille dans un univers aseptisé, hors de toute référence corporelle ou charnelle. Il ne peut être question de transiger avec l'innocence d'un sexe que l'on angélise à loisir<sup>15</sup>, ni avec la chasteté, la pudeur et la pureté qui participent également de l'idéal catholique de la virginité. Le facteur religieux influe considérablement sur les qualités inhérentes à l'état de demoiselle, afin qu'elle soit presque toujours perçue dans un halo spirituel : « rien n'offre à mes yeux l'image de la Divinité comme cette pureté angélique, cette pudeur céleste, cette innocence candide, compagnes insépa-

12. Céline d'ORNANS, « L'Amérique », in *La Jeune fille chez tous les peuples*, Paris, Rigaud, 1861, p. 90.

13. Charles de VARIGNY, *La Femme aux États-Unis*, Paris, Colin, 1893, p. 87. Voir aussi Claudio JANNET, *Les États-Unis contemporains, ou les mœurs, les institutions et les idées depuis la guerre de Sécession*, Paris, Plon, 1876, p. 215.

14. *Dictionnaire des sciences médicales*, Panckoucke, 1812-1822, t. 46, articles « pudeur » et « pudicité ». Sur ce point voir également Yvonne KNIBIEHLER, « Les oies blanches », *De la pucelle à la minette. Les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Paris, Messidor, 1983, p. 91-117.

15. Voir Arthur CHIMKOVITCH, *Jocelyn et la Chute d'un ange : contribution à l'étude de la notion d'« ange » dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle*, maîtrise sous la direction de W. Smekens, université de Gand, 1987.

rables d'une jeune fille vertueuse et bien élevée », s'émerveille par exemple le pédagogue Henri Duval dans ses *Conseils aux mères de famille* (1840)<sup>16</sup>. Alors que l'Église réformée se défie de toute valorisation excessive de la virginité<sup>17</sup>, le catholicisme au contraire la sacralise formellement. La célébration du culte marial en est sans doute l'illustration la plus probante, et il ne faut pas s'étonner de voir l'abbé Gaume, en 1844, dans un ouvrage qui mesure l'influence du christianisme sur la famille, s'enthousiasmer d'un côté pour la figure de Marie, « exaltation de la femme » et pour fendre, de l'autre, le « bannissement de la virginité » chez les anglicans<sup>18</sup>. La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception en 1854, qui prend acte de la popularité de la figure de Marie et la renforce, envenime les débats théologiques et le pasteur Edmond de Pressensé s'offusque alors d'un « culte efféminé » pour « une belle jeune femme fadement idéalisée »<sup>19</sup>.

Mais, au-delà de cette polémique, d'autres éléments témoignent du moindre attachement des protestants au précepte de la virginité. Ainsi de l'absence d'équivalent à la consécration rituelle des Rosières – dont la première vertu demeure la virginité, même si la virginité ne fait pas à elle seule la Rosière dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi également de l'accueil différentiel réservé à la jeune fille séduite. Pour l'Église catholique, la voilà impure et précipitée dans un état de déchéance absolue. Irrémédiablement fautive aux yeux de la religion et de la morale sociale, qui ne lui pardonne pas d'avoir dilapidé son précieux capital virginal et matrimonial, elle l'est aussi aux yeux de la loi qui lui fait répondre pleinement de son honneur dès l'âge de quinze ans et lui interdit de porter plainte contre son séducteur ou d'entamer une procédure de recherches en paternité (code civil, décret du 21 mars 1803) ; elle doit donc, seule, supporter la mise au ban de la société et les affres de la culpabilité. L'éthique protestante aboutit à une lecture opposée de la faute en regardant la jeune fille comme la victime et le séducteur comme un vil coquin et se donne une application judiciaire concrète qui tend à préserver la jeune fille des pratiques

16. Paris, Jouhanneau, 1840, p. 8.

17. Jean BAUBÉROT, « De la femme protestante », *Histoire des femmes en Occident*, t. 4, *op. cit.*, p. 199.

18. Abbé GAUME, *Histoire de la société domestique chez tous les peuples anciens et modernes, ou influence du christianisme sur la famille*, Paris, Gaume frères, 1844, p. 468-469 et 472.

19. Edmond de PRESSENSÉ, « L'Immaculée Conception. Histoire d'un dogme catholique-romain ou comment l'hérésie devient un dogme », Paris, librairie Meyrueis et Cie, extrait de la *Revue chrétienne*, n° 1, janvier 1855, p. 16.

libertines<sup>20</sup>. Dans la plupart des pays de tradition protestante, une jeune fille peut en effet engager des poursuites contre un *lovelace* qui reviendrait sur une promesse de mariage, réclamer des dommages-intérêts en réparation des torts qu'elle estimerait avoir subis et, en cas de grossesse, demander à ce que la justice établisse la paternité de son enfant<sup>21</sup>, autant de tracas que les codes napoléoniens évitent soigneusement aux Français. Dès la monarchie censitaire, Alexis de Tocqueville note à propos du viol – crime vilipendé par l'opinion publique américaine et puni de mort par les législateurs quand, en France, les plaintes déposées par les femmes ne sont considérées qu'avec suspicion et les poursuites rarement engagées<sup>22</sup> – : « Cela s'explique : comme les Américains ne conçoivent rien de plus précieux que l'honneur de la femme, et rien de si respectable que son indépendance, ils estiment qu'il n'y a pas de châtement trop sévère pour ceux qui les lui enlèvent malgré elle »<sup>23</sup>.

Les Français de passage en Angleterre et aux États-Unis ne pouvaient qu'être frappés par cette divergence fondamentale en matière de protection judiciaire pour la femme et par le désaveu unanime qui s'attachait à la conduite de l'homme. À partir du Second Empire, les récits de voyage y consacrent presque tous quelques lignes ou quelques pages, les hommes souvent avec une pointe d'effroi ou d'aigreur. Alfred Almbert remarque ainsi par exemple que la *miss* est plainte et consolée à loisir tandis que le séducteur voit « sa position perdue ; les portes lui sont fermées, on le redoute, on l'évite, on le connaît comme un homme méchant et dangereux ; il est marqué d'un stigmate infâme (...) La réprobation ne le frappe pas seulement dans la vie mondaine, elle le suit dans les affaires, dans sa profession, dans son avenir »<sup>24</sup>. Oscar

20. À cet égard la réaction du jeune Paul Broca – alors étudiant en médecine –, protestant, apprenant la « faute » d'une demoiselle de sa connaissance, est significative : dans une lettre à sa mère de 1844, il commence par se désoler pour la jeune fille avant de s'enquérir : « Ne sait-on rien sur le séducteur, mille fois plus blâmable qu'elle ? », *Correspondance 1841-1857*, Paris, Schmidt, 1886, lettre du 28 janvier 1844, t. I, p. 191.

21. Voir Claudio JANNET, *Les États-Unis contemporains, op. cit.*, p. 259 et Lawrence STONE, *The Family, Sex and Marriage in England 1500-1800*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1977, p. 607 et suiv.

22. L'art. 332 de l'ancien code pénal français fixe cependant la peine maximale aux « travaux forcés à temps ». Voir sur ce point Georges VIGARELLO, *Histoire du viol, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1998, p. 151 et p. 175.

23. Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, édition Eduardo Nolla, Paris, Vrin, 1990 (1835 et 1840), p. 180 du t. 2.

24. Alfred ALMBERT, *Flânerie parisienne aux États-Unis*, Paris, Librairie théâtrale, 1856, p. 79-80.

Comettant souligne pour sa part que les « bienheureuses filles du nouveau monde » ont tous les droits et toutes les permissions et qu'elles peuvent « proclamer père l'homme du monde qui aurait le moins de droits à cette distinction » sous la foi d'un « serment sacrilège », tout en reconnaissant toutefois que les abus sont rares<sup>25</sup>. Au contraire, la féministe Olympe Odouard se réjouit de constater que la loi et la société américaines sont du côté de la jeune fille et lui permettent, ajoute-t-elle non sans effet caricatural, de se venger en prenant un revolver et en brûlant la cervelle de l'infidèle<sup>26</sup>.

### *Séparation contre coéducation des sexes*

Si peu de voix autres que celles des féministes se font entendre en faveur d'une réinscription dans le code pénal de la recherche en paternité, possible sous l'Ancien Régime et supprimée sous le I<sup>er</sup> Empire par le code pénal<sup>27</sup>, les critiques se font davantage pressantes à propos de l'indigence de l'instruction dispensée aux jeunes filles, ainsi que du caractère par trop contraignant d'une éducation qui les maintient dans une perpétuelle retenue, encore accentuée quand il s'agit de leurs rencontres avec l'autre sexe. Une fois encore, la comparaison avec les expériences anglo-saxonnes qui privilégient le principe de coéducation des sexes et la spontanéité des relations entre filles et garçons, s'impose. Dans le domaine de la formation intellectuelle, les États-Unis assurent un savoir presque égal aux filles et aux garçons, en permettant naturellement, dans la plupart des cas, l'accès des premières aux mêmes établissements primaires, secondaires et supérieurs que les seconds<sup>28</sup>. Les choix américains sont attentivement observés en France, sous la III<sup>e</sup> République, au moment où sont votées et mises en application les lois Ferry et Sée sur la scolarisation des filles sur fond de

25. Oscar COMETTANT, *Trois ans aux États-Unis. Étude de mœurs et coutumes américaines*, Paris, Pagnerre, 1857, p. 70.

26. Olympe ODOUARD, *North-America. À travers l'Amérique*, Paris, Dentu, 1871, p. 358.

27. Voir par exemple Alfred ASSOLANT, *Le Droit des femmes*, Paris, Anger, 1868, p. 77-78 et Louis FRANK, *Cours sur la législation féministe*, Bruxelles, imp. More, 1895, p. 4.

28. Sur l'ensemble du territoire des États-Unis, c'est très largement le système de la coéducation des sexes qui prédomine. Beaucoup plus rapidement qu'en Europe, les filles ont eu accès à l'enseignement supérieur : Mount Holyoke, premier collège universitaire pour les femmes, est ouvert en 1837 la même année qu'Oberlin, premier établissement d'enseignement supérieur qui pratique la mixité. Voir Miss F. Th. MEYLAN, *La Coéducation des sexes, étude sur l'éducation supérieure des femmes aux États-Unis*, Bonn, Georgi, 1904, 181 p.

polémiques entre l'État et l'Église. Une fois acquise la nécessité d'une instruction primaire et secondaire – non mixte<sup>29</sup> – plus solide mais encore inégale pour les filles, et alors que celles-ci se font plus nombreuses à pousser les portes de l'Université pour y partager les bancs avec les garçons, ceux qui, à l'instar d'un Claudio Jannet au catholicisme exacerbé, considèrent la coéducation comme la source d'une « effroyable démoralisation », semblent désormais minoritaires<sup>30</sup>. Même Henri Marion, éminent professeur à la faculté des Lettres de Paris, après avoir longuement soupesé les avantages et les inconvénients des systèmes éducatifs en vigueur dans les pays catholiques et protestants, se refuse à considérer que les uns puissent moralement triompher des autres : « Toutes nos précautions injurieuses pour la nature humaine ne font pas qu'en France, encore moins en Espagne ou en Italie, la femme soit respectée et vaille moralement mieux que dans les pays où les filles sont moins gardées, moins systématiquement séparées des garçons ». Sur l'aspect plus pédagogique et pratique des choses, il se prononce prudemment en faveur de la mixité, moyen le plus sûr, selon lui, de combler « l'abîme qui existe entre les deux sexes, de préparer la femme au partage égal non des privilèges seulement, mais des responsabilités et des charges que comportera de plus en plus son rôle agrandi et ennobli dans nos sociétés modernes »<sup>31</sup>.

Au tournant du siècle, alors que la question des études supérieures pour les filles et de leur professionnalisation est de plus en plus débattue dans la société française, les points positifs retenus dans le système éducatif américain sont égrenés par un nombre croissant de plumes. Beaucoup reviennent sur le principe de séparation des sexes qui, en France, éloigne les filles des garçons dès la période prépubertaire jusqu'à l'entrée dans le monde et interdit toute fréquentation avant que soient arrêtées les fiançailles<sup>32</sup>. Cette attitude n'est alors pas nouvelle : les mauvais mariages qui livrent des demoiselles ignorantes et sans amour à des hommes souvent plus âgés et appâtés par une dot ont été critiqués dès la monarchie de Juillet, par exemple par les saint-simoniennes et George Sand.

29. Il peut y avoir mixité dans certaines écoles communales primaires pour des raisons financières ; mais ce type de scolarisation ne concerne bien entendu pas les filles de la bourgeoisie et de l'aristocratie.

30. Claudio JANNET, *Les États-Unis contemporains, op. cit.*, p. 390.

31. Henri MARION, *L'Éducation des jeunes filles*, Paris, Colin, 1902, p. 56 et p. 58.

32. Voir Gabrielle HOUBRE, *La Discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997, 444 p.

Sous le Second Empire les protestations s'étaient faites de plus en plus fortes et émanaient de plus en plus souvent de représentants de la bonne société qui s'émouvaient des conditions dans lesquelles étaient mariées les jeunes filles et qui s'inquiétaient aussi de la banalité avec laquelle l'adultère sanctionnait les unions mal assorties<sup>33</sup>. Aussi, outre le rétablissement du divorce en 1884, les pratiques ont-elles évolué, durant la III<sup>e</sup> République, vers un assouplissement du régime des interdits et des rituels qui caractérisent les rencontres entre les jeunes gens des deux sexes. Plus audacieuse encore, la question des « connaissances » qu'une jeune fille est susceptible de posséder avant le mariage et la nuit de noces est ouvertement posée.

Les observateurs du modèle américain de la coéducation des sexes, quoique un peu étonnés de constater que les étudiants des deux sexes peuvent recevoir en toute liberté dans leurs chambres universitaires, soulignent volontiers son rôle préparatoire à la « vie réelle »<sup>34</sup> : Marie Dugard relève ainsi que pour les Américains la coéducation a « le mérite d'être conforme aux traditions des États-Unis, à la méthode de la nature et de la société, où l'on ne voit pas de séparation factice entre les êtres, et de contribuer à l'union de la vie domestique, où la principale cause de mésintelligence est d'ordinaire la différence de goûts et d'opinions que creuse entre les deux époux une éducation séparée »<sup>35</sup>. D'autres, surtout des femmes, introduisent ce que l'on définit en partie aujourd'hui par le concept du *gender* et mettent en évidence la construction sociale et culturelle des sexes. Elles montrent comment la fréquentation au jour le jour des filles et des garçons peut modifier l'équilibre des qualités habituellement prêtées aux sexes féminin et masculin : « Dans ces rapports quotidiens, les filles acquièrent plus de virilité, les garçons plus de douceur et de courtoisie » note ainsi Anna Amieux, professeure au lycée Victor Hugo à Paris, tandis que miss Meylan, licenciée de l'université de Lausanne, remarque que les « qualités ou les défauts n'appartiennent pas à un sexe seulement,

33. Voir par exemple Théodore REVEL qui examine juridiquement le problème de l'adultère dans *L'Adultère*, Paris, Dentu, 1861, p. 176 ou Victor FRANKLIN-BERGER, *L'Adultère, sa cause, ses effets, les moyens de le prévenir*, Paris, imprimerie Malteste, 1867, 60 p. Voir également Alain CORBIN, « La fascination de l'adultère », *Amour et sexualité en Occident*, Paris, Seuil, 1991, p. 133-142.

34. Paul ESCARD, *La Jeunesse universitaire américaine*, Paris, Société d'Économie sociale, 1902, p. 13.

35. Marie DUGARD, *La Société américaine, mœurs et caractères, la famille, rôle de la femme...*, Paris, Hachette, 1896, p. 246.

mais sont le partage de l'humanité tout entière ; l'éducation a produit certaines particularités chez l'un ou l'autre sexe » et prête courage et honnêteté à la femme, chasteté et douceur à l'homme<sup>36</sup>. Cette dernière, qui rapporte que la mixité est regardée comme une « abomination » dans toutes les institutions catholiques des États-Unis dont aucune n'est coéducationnelle, insiste également sur l'importance du *self government* comme principe régulateur des relations filles-garçons et comme facteur essentiel de réussite, avec la coéducation, de l'éducation des jeunes gens des deux sexes<sup>37</sup>.

Certains aspects de la coéducation à l'américaine ne sont pas sans intéresser les Français : certes l'« étudiante », nouvelle figure de la jeune fille sous la III<sup>e</sup> République doit essayer les sarcasmes et franchir les obstacles institutionnels pour tenter de s'imposer en France<sup>38</sup> mais, en revanche, beaucoup prennent en considération les bienfaits de la fréquentation précoce des deux sexes et se prononcent désormais pour une plus grande souplesse dans la codification des relations qui les régissent. Il est en particulier souhaité que des jeunes gens qui sont promis au mariage aient la possibilité de se connaître autrement que par quelques rencontres dirigées avant les fiançailles, d'où une appréciation relativement compréhensive des pratiques du *flirt*<sup>39</sup>. Du moins elle l'était volontiers sous la monarchie censitaire et sous le Second Empire, quand le jeu du *flirt* et autre *sweet heart*<sup>40</sup> était mené par les *misses* anglaises et que l'anglophilie demeurait alors encore assez forte parmi les élites françaises. Mais à partir du début de la III<sup>e</sup> République, les regards se déplacent vers les États-Unis qui, en pleine phase d'essor industriel dans les années 1870-1890, rejoignent le club des grandes puissances avant la fin du siècle. Dès lors l'Américaine sup-

36. Anna AMIEUX, « Impressions de voyage sur les jeunes filles et les femmes américaines », *La Française*, 9 février 1908 et Miss F. Th. MEYLAN, *La Coéducation des sexes*, op. cit., p. 141-142.

37. Miss F. Th. MEYLAN, *La Coéducation des sexes*, op. cit., p. 94 et p. 18.

38. Carole LÉCUYER, « Une nouvelle figure de la jeune fille sous la III<sup>e</sup> République : l'étudiante », *Le Temps des jeunes filles*, n° 4 de *CLIO, histoire, femmes et sociétés*, 1996, p. 166-176.

39. Voir par exemple Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre*, Paris, Hachette, 1890 (1872), p. 104 et Comtesse DASH, *Comment on fait son chemin dans le monde*, op. cit., p. 179. Pour une présentation générale du *flirt*, voir Fabienne ROSAZ, *Le Flirt. Pratiques et représentations en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Alain Corbin, Paris I-Sorbonne, 1993, 156 p.

40. « *Sweet heart* signifie doux cœur, tendre engagement, amant ; et les *misses* voient et reçoivent le *sweet heart* quand il leur plaît, même dans leur famille », article signé V. de S., *Le Flâneur. Cicerone des étrangers à Paris. Journal non politique*, 1837, n° 31.



plante l'Anglaise quand il s'agit d'aborder les modèles éducatifs et la permissivité des mœurs.

### *Le flirt à l'américaine*

Les écrivains de la Belle Époque l'ont parfaitement saisi et ont fait du *flirt* et de l'Américaine un sujet à la mode<sup>41</sup>. Certes, une partie de la production littéraire continue à mettre en scène des Anglaises, initiatrices historiques d'un *flirt* à la familiarité point trop délurée<sup>42</sup> – au point que le romancier Jean Malic peut écrire que l'on attribue aux jeunes filles anglaises, « par ironie sans doute », une liberté d'allures qu'on ne trouve que chez les Américaines<sup>43</sup> – mais c'est désormais la « yankee », dénomination récurrente dans la littérature fin de siècle, qui attise les curiosités. Chez quelques auteurs plutôt américanophiles, le flirt est légitimé dans la mesure où, « innocent enfantillage »<sup>44</sup>, il permet aux jeunes filles de se livrer à une scrupuleuse étude de caractère, prélude à un mariage harmonieux : « Les Américains aiment à flirter, c'est-à-dire à se faire la cour, ce qui n'est évidemment pas désagréable ; on passe six mois à se dire des choses tendres, et puis, si cela n'aboutit pas, on recommence d'un autre côté. Cela doit être charmant, et je ne critique pas cet usage, infiniment plus naturel, en somme, et plus moral que notre système, qui limite la demande en mariage à des convenances sociales et financières discutées à froid par les esprits positifs des parents. Pour l'Américaine, le point essentiel est de juger elle-même son mari ; c'est, en somme, elle qui se marie, et elle consulte, avant tout, son goût et son inspiration ; je trouve cela très bien » déclare Georges Léony, jeune bourgeois en passe d'épouser une Américaine dans *Français et Américaine* (1871)<sup>45</sup>. Transposée dans la société française, cette attitude assez connue pour que les écrivains puissent simplement titrer *À l'Américaine !*, devient synonyme d'indocilité pour une jeune fille, qui serait prête

41. Voir la liste non exhaustive jointe en annexe.

42. Voir par exemple Eugène ADENIS, *Flirtation*, monologue en vers dit par Coquelin aîné (sociétaire de la Comédie française), Paris, Ollendorff, 1884, 11 p. ; Édouard BONNAFFE, *Flirt*, Mâcon, imp. de Protat, 1888, 29 p. ; Lionel RADIGUET, *Flirts*, Paris, Savine, 1891, 269 p. ; Léon MICHAUD d'HUMIAC, *Miss Cherry, professeur de flirt*, Paris, Ollendorff, 1897, 36 p.

43. Jean MALIC, *Flirtage*, Paris, Lévy, 1885, p. 7.

44. Alfred ALMBERT, *Flânerie parisienne aux États-Unis*, op. cit., p. 85.

45. Jules IMBS, *Français et Américaine*, Bruxelles, Lebègue, 1871, p. 48.

à s'opposer aux stratégies matrimoniales de ses parents pour épouser l'élu de son cœur, choisi par elle<sup>46</sup>. Dans *Américaine*, un roman de George Boutelleau (1886), l'opposition culturelle est clairement formulée quand la jeune héroïne, orpheline depuis l'âge de quatre ans de sa mère américaine, affronte son père – noble et magistrat français – qui refuse de la laisser épouser l'homme qu'elle a elle-même demandé en mariage : « – D'où te vient cette attitude rebelle ? D'où viens-tu toi-même ? Je ne te reconnais plus. – Je viens du pays où l'on ne broie pas les cœurs à plaisir, du pays de ma mère, du pays de la liberté : je suis américaine »<sup>47</sup>. La différence établie avec la tradition anglaise est que l'Américaine, issue d'une jeune nation, se montre plus spontanée, plus expansive, car elle échappe au processus d'autocontrainte séculaire qui règle les conduites des sociétés du vieux continent. Elle est également présentée comme une jeune femme saine, forte et sportive<sup>48</sup>, à une époque où les Français, traumatisés par la défaite de 1870, sont taraudés par l'idée de leur dégénérescence : « Ils sont tous très beaux ces Dickson (...) toute cette race américaine humilie effroyablement nos décadences. Nous avons l'air d'anémisés (...) à côté de ces colosses en pierre de taille », songe un des héros aristocrates du roman de Jules Claretie, *L'Américaine* (1892)<sup>49</sup>.

Mais la montée en puissance de ce peuple neuf, protestant, sa réussite économique et la place privilégiée qu'il semble réserver aux femmes, irritent de nombreux Français, persuadés de la supériorité de leur civilisation : « Ce culte de la femme, que je m'étonne de trouver dans un pays aussi religieux (...) cette perpétuelle genuflexion devant l'épouse ou la fille, un encensoir dans une main et dans l'autre un carnet de chèques, ils ont existé chez nous, carnet à part, mais à une époque à demi barbare »<sup>50</sup>. Aussi ne faut-il pas être étonné, dans un climat d'américanophobie latent, de voir défiler de sombres et antipathiques portraits de *misses*. Elles sont donc viriles et sauvages, intrigantes et manipulatrices, fausses et

46. Voir Pierre HUGUENIN, *À l'américaine !*, Paris, Lemerre, 1897, 262 p.

47. George BOUTELLEAU, *Américaine*, Paris, Ollendorf, 1886, p. 187.

48. Voir par exemple le personnage de Suzanne de Fonvielle, américaine par sa mère, nature pétulante, sans cesse en mouvement, excellente nageuse et amazone, in George BOUTELLEAU, *Américaine*, op. cit.

49. Paris, Dentu, 1892, p. 11.

50. Henri d'ALMÉRAS, *La Femme amoureuse dans la vie et dans la littérature, étude psycho-physiologique*, t. 5 : *La Jeune fille*, Paris, Albin Michel, 1925, p. 284.

malhonnêtes, cupides et parfois violentes<sup>51</sup>. Dans *Miss Don Juan, confession d'une Américaine*, un roman d'Hugues Lefort (1904), la caricature tourne à la farce grotesque et salace<sup>52</sup>. Sans dot, comme le veulent généralement les usages américains, les jeunes filles sont accusées d'appâter les Français – surtout les aristocrates, dont elles rechercheraient le prestige du nom<sup>53</sup> – par le flirt et grâce à leurs charmes physiques<sup>54</sup>. Les voyageurs de passage aux États-Unis détaillent la gestuelle du flirt avec une pointe d'incrédulité amusée : au début du Second Empire, ils s'étonnent de voir les jeunes gens « épauler » leur compagne d'un moment, les tenir à la taille, échanger publiquement avec elle des baisers<sup>55</sup>. Le « Club des libres amours », où se développaient, à New York, des pratiques libertaires du flirt influencées par les théories de Fourier, est évoqué par Oscar Comettant comme une curiosité locale répréhensible : « On s'assemblait deux fois par semaine, pour danser, chanter, prêcher l'émancipation de la femme et flirter à discrétion. (...) Tout ce monde était naïvement persuadé que le premier et le plus immuable des droits est l'entière disposition, toujours, de son cœur, en faveur de toute personne qui le fait battre. Naturellement le *Club des libres amours* condamnait le mariage comme un serment qu'on viole trop souvent en faveur du cœur, quand on ne viole pas le cœur en faveur du serment. De semblables théories ne se discutent pas, et le sentiment général les condamne partout »<sup>56</sup>. Plus tard, à la veille de la Première Guerre mondiale, le journaliste Émile Deschamps prétendra qu'un professeur était venu donner, dans un collège de filles de Boston, une conférence sur l'art et la manière de donner des baisers et comment l'on pouvait reconnaître l'université d'origine d'une jeune fille à sa façon d'embrasser<sup>57</sup>.

51. Voir Céline d'ORNANS, « L'Amérique », *op. cit.* ; Auguste MONNIER-WISSOCQ, *Flirts. Silhouettes de jeunes filles étrangères*, Paris, Stock, 1903, 143 p. ; Comtesse de CHABRILLAN, *L'Américaine*, représentée pour la première fois à Paris le 3 avril 1870, Paris, Estienne, 1870, 99 p. ; Pierre SALES, *Aventures parisiennes. L'Américaine*, Paris, Lévy, 1890, 424 p. ; Alphonse SIEGEL, *À l'américaine*, opérette en 1 acte, musique de Francis Chassaigne, représentée pour la première fois à l'Eldorado (Paris), Paris, Le Bailly, 1878, 24 p.

52. Paris, librairie contemporaine, 1904, 294 p. On y trouve, entre autres, suicide, viol, lesbianisme, avortement, polygamie avec un peau-rouge, meurtre... tout ceci allègrement conté dans une « comédie ».

53. Comtesse de CHABRILLAN, *L'Américaine*, *op. cit.* et Pierre SALES, *Aventures parisiennes...*, *op. cit.*

54. Michel PROVINS, *L'École des flirts*, comédie en 3 scènes, précédée d'une conférence sur l'amour moderne et le flirt, Paris, Ollendorff, 1899, p. 11.

55. Oscar COMETTANT, *Trois ans aux États-Unis*, *op. cit.*, p. 74-76.

56. *Ibid.*, p. 86.

57. Émile DESCHAMPS, *Les Femmes d'oncle Sam*, Paris, Maisonneuve, 1913, p. 52-53.

À partir surtout du milieu des années 1880, les romanciers importent, avec quelques précautions, le modèle du flirt à l'américaine revu et corrigé pour un large public français. Ils mettent en scène des jeunes filles volontiers effrontées, qui montent à bicyclette et, petite hardiesse supplémentaire, lisent éventuellement Sapho, très en vogue depuis les ouvrages d'Alphonse Daudet et de Jean Richepin en 1884<sup>58</sup>. Sur le chapitre amoureux, ils décident que les demoiselles ont rompu avec l'innocence romantique, s'émoustillent à jauger la teneur exacte de leur savoir sur les « choses de la vie », et leur font prendre l'initiative dans le jeu amoureux<sup>59</sup>. En 1894 Marcel Prévost fait scandale avec ses *Demi-vierges*, jeunes filles affranchies et flirteuses accomplies, à un moment où s'amorce seulement le débat sur un éventuel apprentissage théorique de la sexualité pour les jeunes filles. Pour les médecins il s'agit surtout de prévenir le danger vénérien, et pour certains esprits féminins avancés, de réhabiliter le corps et la fonction sexuelle<sup>60</sup>. À de rares exceptions près<sup>61</sup>, les féministes n'abordent pas le sujet avant la Première Guerre mondiale, précédées en cela par Victor Margueritte, auteur d'un plaidoyer romanesque en faveur d'une initiation des filles aux « mystères de la vie », selon une des expressions alors usitées : « [Marthe, jeune fille moderne, à Jacques, jeune homme conventionnel] : Les hommes, ça a toujours peur que les femmes se libèrent de leur soumission avec leur ignorance ! (...) expliquez-moi donc pourquoi une éducation que vous estimez excellente pour vous serait nuisible pour nous ? Et qu'est-ce que nous pouvons perdre à lever franchement un coin du voile, où notre curiosité, autrement, ne voit que mystère ? ... Le mystère ! rien d'alléchant et de redoutable comme ça !... c'est l'ombre qui trop souvent crée le péché. L'ignorance, en de telles matières, est pernicieuse.

58. Albert CLAIROUIN, *Le Flirt*, pièce en 3 actes représentée la première fois au Théâtre mondain le 15 janvier 1897, Paris, Briquet, 1897, 39 p. Sur Sapho, voir Joan DEJEAN, *Sapho. Les fictions du désir : 1546-1937*, Paris, Hachette, 1994 (1989), p. 225 et suiv. Sur la littérature et l'antiféminisme de la Belle Époque, voir Annelise MAUGUE, « Littérature antiféministe et angoisse masculine au tournant du siècle » et Florence ROCHEFORT, « L'antiféminisme : une rhétorique réactionnaire », *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, p. 69-83 et p. 133-147.

59. Voir Gabrielle HOUBRE, « La Belle Époque des romancières », *Le Dix-neuvième siècle à l'épreuve du genre*, publications du Centre d'études romantiques de l'université de Toronto, Canada, 1999, p. 183-197.

60. Yvonne KNIBIEHLER, « L'éducation sexuelle des filles au XX<sup>e</sup> siècle », *Le Temps des jeunes filles*, n° 4 de *CLIO, histoire, femmes et sociétés*, *op. cit.*, p. 140-141.

61. Madeleine PELLETIER, *L'Éducation féministe des filles*, 1914, réédité par Claude Maignien, chez Syros en 1978.

Une franche lumière convient mieux. Quand un acte va décider d'une vie entière, quel inconvénient à ce qu'on y soit préparé ? Et en quoi pourrions-nous être diminuées à vos yeux, parce que, dans nos lycées, des femmes supérieures nous auront initiées, comme l'ont fait pour vous vos professeurs, à l'étude de phénomènes plutôt... naturels, oui, à la connaissance de toutes nos fonctions, de tous nos devoirs ?... » (*Jeunes filles*, 1908)<sup>62</sup>.

Considéré sous la monarchie censitaire et le Second Empire avec une attention parfois bienveillante, le modèle éducatif protestant a par la suite été largement caricaturé et désavoué par une bonne partie des observateurs sociaux et des écrivains de la Belle Époque. Sans doute faut-il y voir pour partie l'arrivée sur le devant de la scène de la jeune Américaine, sujet d'études et de fictions désormais plus attractif que la *miss* anglaise, reléguée au second plan. Aux divergences religieuses, parfois tenaces, exprimées par les tenants de la culture catholique, s'ajouta une défiance, sinon une hostilité, au modèle social et culturel proposé par les États-Unis, plus égalitaire et surtout accordant aux femmes – et plus encore aux jeunes filles – un respect et une liberté nettement plus importants qu'en France. Les Américaines, à qui beaucoup ont supposé une influence démesurée sur leurs compagnons<sup>63</sup>, sont le plus souvent réduites aux pratiques galvaudées du flirt qu'on leur prête, lesquelles sont génératrices d'un désordre social et moral : « Par ses dogmes infailibles et ses commandements inviolables, le catholicisme seul oppose une digue à ce déchaînement des mœurs, qui déjà menace et effraie le protestantisme. (...) Déjà les jeunes protestants choisissent leurs femmes parmi les jeunes filles qui ont grandi à l'ombre des sanctuaires catholiques. Ils veulent des femmes pour la vie, et non des esprits forts qui, dès leur première querelle, chercheront dans un nouvel attachement des distractions légales indignes d'une chrétienne », se flatte ainsi d'écrire, en 1890, la Marquise San Carlos de Pedrosa, qui ne voit d'autre salut que catholique<sup>64</sup>.

La comparaison de la formation intellectuelle, morale et pratique

62. Victor MARGUERITTE, *Jeunes filles* (illustrations par Simont, suppléments romans de *L'Illustration*, supplément du 16 mai 1908), p. 33.

63. Émile DESCHAMPS, *Les Femmes d'oncle Sam*, *op. cit.*, p. VII : « La femme, au pays d'Oncle Sam, s'élève, plane, domine, règne et règne en despote sur son compagnon masculin, – ce qui lui a donné l'illusion de planer, de régner sur le monde. »

64. SAN CARLOS DE PEDROSA (Marquise de), *Les Américains chez eux*, Paris, Librairie de la nouvelle revue, 1890, p. 159. Voir aussi Claudio JANNET, *Les États-Unis contemporains*, *op. cit.*, p. 218.

des demoiselles françaises avec l'éducation moderne « à l'américaine » – avec ce que l'expression peut parfois comprendre de préjugés et de fantasmes, mais aussi de prospection prudemment émancipatrice –, devint un exercice de style en vogue dans la bonne société de la Belle Époque. Au point que, à la suite de la polémique déclenchée par les *Demi-vierges* de Marcel Prévost, Olivier de Tréville a l'idée de se lancer dans une enquête de type sociologique auprès de plusieurs milliers de jeunes filles, démarche assez novatrice (*Les Jeunes filles peintes par elles-mêmes. Réponse aux Demi-vierges*, 1901)<sup>65</sup>. À la question posée « Pour les jeunes filles, il existe deux sortes d'éducation de famille : l'éducation "fermée" (celle de jadis) ; l'éducation "ouverte" (la moderne, autrement dénommée "à l'américaine"). Votre avis sur l'une et l'autre ? Pour laquelle optez-vous ? », figurent vingt-cinq réponses : trois sont pour l'éducation américaine, trois contre, onze prônent un juste milieu et huit sont incapables de faire un choix. Le débat, loin d'être stoppé par la Première Guerre mondiale, se poursuit, s'amplifie et se charge de nouvelles projections malades : « La dernière guerre, qui a été pour les femmes un sanglant aphrodisiaque, a augmenté, chez la jeune fille, ses désirs d'égalité, même sexuelle, son besoin de ne plus être protégée, surveillée, traitée en mineure et en enfant »<sup>66</sup>. Il faudra attendre la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour voir les grands principes du modèle éducatif protestant s'affirmer pleinement dans la société française.

## ANNEXE

*Le flirt et l'Américaine dans la littérature de fiction.*

ADENIS (Eugène), *Flirtation*, monologue en vers dit par Coquelin aîné (sociétaire de la Comédie française), Paris, Ollendorff, 1884, 11 p.

65. Olivier de TRÉVILLE, *Les Jeunes filles peintes par elles-mêmes. Réponse aux demi-vierges*, Paris, Ollendorf, 1901, III-602 p. L'auteur affirme avoir interrogé plusieurs milliers de jeunes filles, provinciales ou parisiennes, mais livre les témoignages de façon anonyme, sans les référencier. L'ensemble demeure intéressant à étudier.

66. Henri d'ALMERAS, *La Femme amoureuse...*, *op. cit.*, p. 235.

- BARRET (Paul), *Flirt blanc*, un acte en vers, Versailles, Librairie du progrès, 1901, 16 p.
- BONNAFFE (Édouard), *Flirt*, Mâcon, imp. de Protat, 1888, 29 p.
- BOUTELLEAU (George), *Américaine*, Paris, Ollendorf, 1886, 325 p.
- CASTEL (L), *Mésaventures d'une Anglaise, scène comique avec musique*, Paris, Bricon, 1896, 7 p.
- CHABRILLAN (Élisabeth, comtesse Lionel de), *L'Américaine*, représentée pour la première fois à Paris le 3 avril 1870, Paris, Estienne, 1870, 99 p.
- CHEBROUX (Suzanne), *Le Flirt*, Paris, Stock, 1904, 7 p.
- CLAIROUIN (Albert), *Le Flirt*, pièce en 3 actes représentée la première fois au Théâtre mondain le 15 janvier 1897, Paris, Briquet, 1897, 39 p.
- CLARETIE (Jules), *L'Américaine*, Paris, Dentu, 1892, VI-411 p.
- DOUREL-ROYDEL (Louis), *À l'américaine*, vaudeville en 1 acte, créé à Paris au concert du XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Joubert, 1906, 15 p.
- FLEURIGNY (Henry de ; Henry Jean-Charles Micard dit de Fleurigny), *Un flirt*, comédie en 1 acte (Paris, 12 avril 1894), Paris, Ollendorff, 1895, 19 p.
- GAVAULT (Paul), *Un flirt à Montmartre*, Paris, Simonis Empis, 1898, 16 p.
- GAVAULT (Paul) et BERRE (Georges), *Madame flirt*, comédie (Paris, Athénée, 27 décembre 1901), Paris, Lévy, 1902, 231 p.
- GUYET (J.A.), *L'Anglaise-parisienne*, comédie en un acte composée pour les récréations littéraires et les distributions de prix dans les pensionnats de demoiselles, Paris, Belin, 1879, 28 p.
- HERVIEU (Paul), *Flirt*, Paris, Lemerre, 1890, 311 p.
- HUGUENIN (Pierre), *À l'américaine !*, Paris, Lemerre, 1897, 262 p.
- IMBS (Jules), *Français et Américaine*, Bruxelles, Lebègue, 1871, 171 p.
- KERMOR (Jan), *Un Piège à flirts*, Paris, Ollendorff, 1899, 305 p.
- LA VAUDÈRE (Jane de ; pseud. de Mme Crapez), *Pour le flirt ! saynètes mondaines*, Paris, Flammarion, 1905, 303 p.
- LEFORT (Hugues), *Miss Don Juan, confession d'une américaine*, Paris, Librairie contemporaine, 1904, 294 p.
- LEVY (Jacques ; pseud. Jacques Yvel), *Madame Flirt*, roman tiré de la pièce de MM. Gavault et Berre, Paris, Simonis Empis, 1902, 289 p.
- MALIC (Jean), *Flirtage*, Paris, Lévy, 1885, 345 p.
- MICHAUD d'HUMIAC (Léon), *Miss Cherry, professeur de flirt*, consultation en 1 acte, représentée pour la première fois le 9 mars

- 1897, à la matinée d'inauguration du cours de déclamation de M. Fernand Depas, Paris, Ollendorff, 1897, 36 p.
- MONTFORT (Eugène), *La Maîtresse américaine*, Bruges, Herbert, 1906, 197 p.
- NIBOYET (Jean-Alexandre, pseud. Fortunio), *L'Américaine*, Paris, Boulanger, 1885 (1875), 392 p.
- PROVINS (Michel ; pseud. de G. Lagros de Langeron), *L'École des flirts*, comédie en 3 scènes, précédée d'une conférence sur l'amour moderne et le flirt (Paris, La Bodinière, décembre 1897-mars 1898), Paris, Ollendorff, 1899, 59 p.
- RADIGUET (Lionel, pseud. Lionel O'Radiguet), *Flirts*, Paris, Savine, 1891, 269 p.
- RODRIGUES (Hippolyte), *Le Flirtage*, Paris, imp. de Larousse, 1893, 28 p.
- SALES (Pierre), *Aventures parisiennes. L'Américaine*, Paris, Lévy, 1890, 424 p.
- SIEGEL (Alphonse), *À l'américaine*, opérette en un acte, musique de Francis Chassaigne, représentée pour la première fois à l'Eldorado (Paris), Paris, Le Bailly, 1878, 24 p.
- TRILBY (pseud. de Thérèse de Marnyphac, Mme Louis Delhayé), *Flirteuse*, Paris, Lamm, 1904, 251 p.

## RÉSUMÉ

*Les jeunes filles des élites sont, dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle, élevées selon des principes strictement catholiques : ainsi sont par exemple privilégiées la tutelle de la mère et de l'Église, de même les valeurs de l'innocence et de la virginité dans une éducation qui les sépare scrupuleusement du sexe masculin. Dès la monarchie censitaire, cependant, des voix s'élèvent pour critiquer un modèle éducatif qui aboutit à la formation d'ineptes « oies blanches », que l'on oppose aux misses protestantes, jeunes Anglaises et Américaines émancipées, élevées dans les préceptes du self government et rompues – en particulier à travers le flirt – aux relations avec l'autre sexe. À la Belle Époque, la comparaison entre les deux modèles éducatifs devient un thème à la mode dans la littérature et s'impose comme une question sociale cruciale.*

*Mots-clés : Femmes / Éducation / Amour / Anglo-saxonnes / Littérature.*

## SUMMARY

*In XIXth century France, young women of the elite are brought up according to strictly Catholic principles : thus are emphasized, for example, the influence of the mother and that of the Church as well as the values of innocence and virginity in an educational environment where girls are scrupulously kept apart from the male sex. With the advent of the « monarchie censitaire », however, voices arise who criticize an educational model which leads to the formation of stupid « white geese ». These are opposed to the Protestant « misses » – the young, emancipated British and American women – who are brought up according to the precepts of « self government » and used to interacting with the other sex – especially through the practice of « flirting ». At the « Belle Époque », the comparison between both models becomes a fashionable theme in literature and imposes itself as a crucial social question.*

## ZUSAMMEN FASSUNG

*Die jungen Mädchen der Elite sind im Frankreich des 19. Jahrhunderts nach strikt katholischen Prinzipien erzogen : so werden zum Beispiel die Bevormundung seitens der Mutter oder der Kirche, sowie die Werte der Unschuld und der Jungfräulichkeit in einer Erziehung, die sie streng vom männlichen Geschlecht abgrenzt, in den Vordergrund gestellt. Mit Beginn der zensitären Monarchie erheben sich jedoch Stimmen, die ein Bildungssystem kritisieren, das zu der Ausbildung « einfältiger naiver Backfische » führt, die man den protestantischen misses – den jungen Engländerinnen und den emanzipierten Amerikanerinnen – entgegenstellt. Diese sind ja nach den Regeln des « self government » erzogen. Beziehungen zum anderen Geschlecht – besonders unter Zuhilfenahme des Flirts – sind ihnen freigestellt. Während der « Belle Epoque » wird der Vergleich der beiden Erziehungsmodelle ein Modethema in der Literatur und drängt sich als wegweisende soziale Frage auf.*